



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Passy, mardi 19 septembre 2023



Fonctionnement du Montenbus

C'est le service de transport à la demande des 10 communes de la CCPMB, ouvert à tous (résidents permanents, de résidents secondaires ou de touristes).

Il fonctionne du lundi au samedi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 (hors jours fériés), desservant 380 arrêts et une desserte porte à porte pour les personnes à mobilité réduite, en complément des lignes régulières.

L'accès au Montenbus se fait sur réservation, avec un abonnement préalable nécessaire, disponible sous forme d'abonnement mensuel ou annuel sur montenbus.fr ou auprès de la CCPMB.

Pour plus de détails et les tarifs, consultez www.montenbus.fr.

Président :

Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse :

Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80
elisabeth.amblard@ccpmb.fr

Les nouveautés du Montenbus : vers une mobilité plus pratique et moderne

Ce lundi 18 septembre, Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB, aux côtés de Romain Borini, directeur des Autocars Borini, a dévoilé les dernières nouveautés proposées par le service de transport à la demande destinées à renforcer son attractivité et à s'adapter aux besoins des habitants.

Le Montenbus : toujours plus pratique et accessible

Au cours des trois dernières années, le Montenbus a considérablement évolué en s'adaptant aux besoins : plus de véhicules et moins de contraintes d'accès. Les résultats sont là :

- une augmentation de 30 % du nombre moyen de passagers en septembre 2023 par rapport à septembre 2022.
- en 2023, Montenbus compte 2 000 inscrits, comparé à 800 en 2015.
- un rajeunissement de la fourchette d'âge des utilisateurs.

Jean-Marc Peillex a souligné :

« Le Montenbus s'impose comme le complément idéal du transport scolaire et des lignes régulières pour réaliser les premiers ou derniers kilomètres. Nous avons optimisé l'occupation des véhicules grâce à une nouvelle centrale de réservation basée sur l'intelligence artificielle et à la flexibilité horaire. »

L'Appli Montenbus : simplifier la réservation et l'utilisation du Montenbus

La CCPMB a lancé une application en septembre 2023 pour faciliter les réservations. Cette application permet la **géolocalisation en temps réel** des véhicules, ainsi que la communication directe avec les conducteurs en cas de besoin. Les **réservations de dernière minute** sont désormais à portée de main, avec des SMS d'information en cas de retard du véhicule. L'application offre une variété de nouvelles fonctionnalités, rendant l'expérience encore plus pratique et s'adaptant notamment aux besoins des plus jeunes utilisateurs.

Depuis 3 semaines, 62 % des réservations sont désormais réalisées en ligne ou via l'application.

Un service public intergénérationnel accessible

D'autres nouveautés viennent s'ajouter à l'application, le Montenbus propose désormais :

- un abonnement mensuel au tarif avantageux de 20€, remplaçant l'abonnement hebdomadaire.
- Les accompagnants de personnes à mobilité réduite bénéficient désormais de la gratuité.
- un abonnement glissant est désormais disponible, offrant une flexibilité accrue aux abonnés, et remplace l'ancienne validité du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Grâce à la collaboration avec la Région, la CCPMB bénéficie d'une prise en charge de 50 % des frais de fonctionnement du Montenbus.